



## Je donne rendez-vous à mes voisins pour faire connaissance, passer un moment de convivialité...

La Fête des voisins aura lieu le 18 septembre 2020 prochain.

Le principe est simple : chaque habitant invite ses voisins à partager un moment convivial, en toute simplicité à la date fixée ou à une date convenue.

Pour toute inscription de festivités entre voisins, la commune vous offre un kit d'organisation contenant des ballons, des cartes d'invitation, affiches, des t-shirts, etc. (matériel disponible dès le lundi 7 septembre).

L'état d'esprit de cette initiative se résume en trois mots : simplicité, convivialité et solidarité. Alors à vos agendas ! Notez la date et invitez vos voisins pour un sympathique moment !

### Envie de participer ?! Petits tuyaux pour que la fête soit belle :

- 1) **Inscrivez-vous au guichet** de l'administration communale et recevez un kit d'organisation
- 2) **Organisez la fête à plusieurs**, les habitants sont les véritables organisateurs de la fête.
- 3) **Choisissez le lieu de la fête** : devant l'immeuble, dans la cour, dans un jardin... N'oubliez pas de demander les autorisations utiles.
- 4) **Fixez les horaires** : Si la fête se prolonge après 22h, gardez à l'esprit que tous les voisins ne se couchent pas à la même heure.
- 5) **Mettez l'affiche** à l'entrée de l'immeuble ou dans le quartier **et distribuez les cartons d'invitation** dans les boîtes aux lettres de vos voisins.